

COMMUNIQUE DE PRESSE

EHPAD de Saint Hilaire : le Sénateur Pla réclame sa reconstruction rapide

Chacun dans l'Aude se souvient des inondations dramatiques d'octobre 2018, et des dégâts occasionnés, de ceux qui ont perdu un proche, leurs biens et de ces nombreux services publics et infrastructures dévastés. Le surlendemain des inondations, le Ministre Castaner prononçait alors, devant le Sénat, ces mots dans un élan de solidarité nationale : *« l'État participera à la reconstruction. (...) nous devons tous nous mobiliser afin que tous les équipements publics arrachés de votre terre (...) soient reconstruits ».*

« Cette parole donnée hier serait-elle une fausse promesse ? » C'est la question qu'a posé le Sénateur lors de la séance des questions d'actualité au Gouvernement du 4 avril 2023, rappelant que *« 5 ans c'est long quand on est dans un âge avancé, et en perte d'autonomie, et que l'on a vécu le traumatisme d'une évacuation d'urgence comme ces 51 résidents de l'EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) de Saint Hilaire ».*

Et de réclamer que *« les engagements pris soient tenus en reconstruisant rapidement cet EHPAD »* qui est un équipement de centralité dans la vallée du Lauquet. *« Le projet, demeuré en phase de pré-études opérationnelles n'a pas encore abouti, et aujourd'hui, ce retard a un coût car il accuse une hausse de budget conséquente, en raison de l'augmentation du coût de la construction qui a doublé le montant des travaux en le portant à 20 millions d'euros »,* souligne l' élu audois.

En réponse, la Ministre chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, Agnès Firmin Bodo a, certes, confirmé que l'ARS a budgété, dès 2019, 1 million d'euros pour sa reconstruction, et abondé l'enveloppe pour la reconstruction de 2,1 millions d'euros au titre des financements du Ségur de la Santé. Pour autant, sachant que le projet esquissé engendrerait un reste à la charge trop élevé pour les résidents et leurs familles, le Sénateur réclame à l'Etat *« des financements exceptionnels et des efforts supplémentaires en matière de coordination pour qu'il voit enfin le jour ».*

A ce stade, la Ministre ne s'est hélas pas engagée clairement, se contentant de souligner que le projet de 52 places comprenant 10 places en résidence autonomie doit encore être affiné.

Et le Sénateur de rappeler : *« C'est un aléa climatique exceptionnel qui a impacté l'EHPAD, ce sont des moyens exceptionnels qui doivent être mobilisés. Il en va de la responsabilité de chacun et j'attends de l'Etat qu'il mette les moyens promis au service de la reconstruction, car y renoncer condamnerait la Vallée du Lauquet, à devenir un désert médical, en impactant aussi les professionnels de santé installés, qui ne sauraient poursuivre leur activité sans la présence de cet établissement de proximité. »*

En vidéo sur le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=T4mp-vHKh8I>

Sébastien Pla, Sénateur de l'Aude

